

# Livret d'accueil

## Bienvenue dans notre école Voltaire !



**Ecole primaire Voltaire**  
19, rue Champeau  
92130 Issy-les-Moulineaux  
01.41.23.89.90



**fcpe**  
92130 Voltaire  
[fcpevoltaire92@gmail.com](mailto:fcpevoltaire92@gmail.com)  
06.62.64.83.78

# La journée type à Voltaire

Garderie du matin  
7h45 – 8h35

Accueil  
8h35 – 8h45

Enseignement  
8h45 – 10h15 ou 10h45

Récréation  
10h15 – 10h30 (CP + CE1)  
10h45 – 11h (CE2 + CM)

Enseignement  
10h30 ou 11h – 11h45

Cantine  
11h45 – 13h30

Enseignement  
13h30 – 14h30

Récréation  
14h30 – 14h40

Enseignement  
14h40 – 15h45

Goûter

Etude  
surveillée

Ateliers  
courts

Activités  
longues

Goûter

Ateliers  
Courts

Etude  
surveillée

Garderie du soir  
17h45 – 18h30

Temps Mairie

Temps Education Nat.

**Garderie** : La garderie du matin et celle du soir sont facturées sur la base d'**un forfait mensuel**.

**Attention** : Si vous laissez ne serait-ce qu'une seule fois votre enfant à la garderie du matin et/ou du soir, vous devrez régler la totalité du forfait mensuel.

**Effectifs 2013-14** : 264 élèves (effectifs en baisse)  
**2 CP, 2 CE1, 2 CE2, 2 CM1, 2 CM2, 1 CLIS (\*)**

(\*) La **CLIS** accueille 12 élèves atteints de troubles du fonctionnement cognitif. Le projet d'école comprend leur inclusion dans les classes pour partager des activités et apprentissages avec les élèves des classes. D'autres élèves en situation de handicap, accompagnés ou pas par une A.V.S, peuvent être scolarisés en «milieu ordinaire», c'est-à-dire en classe avec classe ordinaire.

**Récréation** : les CP-CE1 ont une récréation commune, les autres classes sont en récréation le matin après eux de 10h45 à 11h.

**Cantine** : Un self alimenté par le délégataire Elior. L'inscription se fait depuis le portail de la mairie, Teliss, jusqu'à minuit la veille. Le repas est facturé à l'unité et calculé en fonction de vos revenus (taux d'effort). Si votre enfant ne mange pas à la cantine, il devra être raccompagné à l'école entre 13h20 et 13h30.

**Goûter** : Proposé par la Mairie. Vous devez y inscrire votre enfant sur Teliss lorsqu'il va rester à l'Étude ou aux activités. Facturé à l'unité selon vos revenus (au taux d'effort). La FCPE a œuvré pour que le bio et les circuits courts soient privilégiés par Elior.

**Etude dirigée** : Encadrée par les enseignants volontaires et/ou par du personnel municipal formé, en cas d'affluence. Facturée à l'unité selon vos revenus (au taux d'effort).

**Activités longues et Ateliers courts** : Les ateliers courts et activités longues sont proposés en inscription au trimestre. Les enfants inscrits sont répartis dans les différents ateliers courts proposés au long de la semaine par le coordinateur (M. Burnichon).

Les activités longues sont choisies sur la base de 3 vœux chaque trimestre. L'enfant peut faire jusqu'à 2 activités longues par semaine. Elles sont proposées par cycle (CP+CE1 / CE2+CM1+CM2), sous la supervision de Mme Cohen. Les activités commencent début Octobre. Les études et garderies surveillées sont proposées dès Septembre jusque 18h30.

# Des réponses à vos questions

## ❖ Garderie, cantine et étude du soir sont-ils ouverts dès le premier jour d'école ?

Les enfants pourront rester à ces activités périscolaires, gérées par la Mairie avec du personnel municipal, dès le premier jour. Il vous suffit de les inscrire sur **Teliss**.

## ❖ Pourrais-je accompagner mon enfant en classe ?

Les parents accompagnent les élèves de CP en classe, le jour de la rentrée et, sur invitation de l'enseignant, durant la première semaine, sauf en cas de retard.

## ❖ Quand aura lieu la réunion de classe avec l'enseignant ?

Les enseignants réunissent les parents d'élèves de leur classe en tout début d'année pour présenter le programme de la classe et sur son fonctionnement, notamment les attentes sur les devoirs à la maison. La date vous sera communiquée par le biais du **cahier de correspondance** (cahier rouge) et par **l'ENT** : Environnement numérique de travail – Intranet de l'école (vos identifiants vous seront remis dès que disponibles) Pensez à les **consulter** tous les jours.

## ❖ Les devoirs à la maison ?

Les devoirs en CP consistent en une relecture des sons, mots puis petits textes travaillés en classe. Pour les autres niveaux, ce sont des révisions ou des exercices d'entraînement. Ils peuvent être faits en étude surveillée. Si les devoirs aident à donner des habitudes de travail, n'oublions pas que les enfants ont déjà bien travaillé en classe et peuvent être fatigués.

## ❖ Les APC – Kézako ?

Les Activités pédagogiques

complémentaires (APC) permettent de réunir des élèves en petits groupes en soutien aux difficultés scolaires, pour une aide à la méthodologie de travail, ou des ateliers autour du projet d'école.

Le projet et les horaires sont définis par l'équipe pédagogique et communiqués en début d'année

## ❖ Le sport à Voltaire ?

Les élèves bénéficient d'une séance hebdomadaire de **natation** pendant un semestre et d'une **séance hebdomadaire de sport** à l'année dispensée par un enseignant en éducation physique et sportive. Ces 2 activités sont obligatoires : les élèves ne peuvent en être dispensés que sur certificat médical.

## ❖ En retard à 15h45, 16h45, ou 17h45. Que se passe-t-il ?

Vous devez impérativement **prévenir l'école** (01.41.23.89.90). Si le retard est supérieur à 15 minutes, votre **enfant sera dirigé vers le goûter, l'étude surveillée ou la garderie du soir** qui vous seront facturés.

## ❖ La cantine scolaire

La cantine est un **self** alimenté par le délégataire Elior. Bio, labels, circuits courts demandés par la FCPE + 2 repas sans viande tous les deux mois. Les **menus** sont affichés à l'entrée de l'école. Vous pouvez également les consulter sur le blog des parents FCPE Voltaire [monecolevoltaire.org](http://monecolevoltaire.org), ainsi que le Compte rendu de la visite cantine annuelle de l'équipe FCPE Voltaire.

Les CP mangent dès 12h00. Des CM2 sont leurs **tuteurs** pendant une quinzaine de jours afin de leur faciliter l'adaptation.

Les enfants du niveau supérieur

complètent ensuite les tables libérées. Les élèves trient leurs déchets et sont sensibilisés au gaspillage.

Ils vont ensuite dans la **cour** de récréation commune à toutes les Classes. Des activités leur sont proposées (**BCD** – bibliothèque, ping-pong, danse, ...) encadrés par les animateurs municipaux.

## ❖ ...et le goûter ?

Le goûter est également fourni par le prestataire Elior, son contenu est consultable sur le site des menus. La FCPE est vigilante à l'équilibre, la quantité et la qualité en commission municipale.

## ❖ Anglais en primaire

Enseignement à partir du CE1 ; sensibilisation dès le CP (chansons, comptines, jeux, rituels...).

## ❖ Comment fonctionne le Centre de loisirs le mercredi et durant les vacances scolaires ?

Pour vous inscrire, appeler le Clavim au **014 123 86 00** afin de recevoir la fiche à votre domicile. Vous passerez ensuite par Teliss.

L'inscription est possible soit à la **demi-journée matin** ou **après-midi** (accueil le matin entre 8h30 et 9h00 / départ à 12h avant le déjeuner ou à 13h30 après le déjeuner ou accueil l'après-midi à 12h ou à 13h30 après le déjeuner), soit à la **journée complète** (8h30/9h00 à 17h00/18h30).

**Parents d'enfants en situation de handicap**, le Clavim vous invite à prendre rendez-vous pour déterminer un projet d'accueil spécifique de votre enfant.

# Les parents au sein de l'école

Rejoignez-nous



FCPE Voltaire

[fcpevoltaire92@gmail.com](mailto:fcpevoltaire92@gmail.com)

06.62.64.83.78

06.88.15.23.58

Blog Voltaire

[monecolevoltaire.org](http://monecolevoltaire.org)

**Les parents d'élèves FCPE font partie de la communauté éducative et siègent à ce titre au Conseil d'école (CE).**

Le conseil d'école se réunit chaque trimestre, soit 3 fois par an. C'est une réunion à laquelle participent l'ensemble de la communauté éducative : les enseignants, un représentant de la Ville qui est traditionnellement M. De Carrère, Maire adjoint à l'Éducation, les représentants des parents d'élèves que vous élirez le 7 octobre 2016. Pendant le conseil d'école, les représentants des parents FCPE interviennent sur toutes les questions à l'ordre du jour. Ils posent vos questions à l'équipe pédagogique et à la Mairie.

A l'issue de chaque séance, un compte rendu commun est rédigé auquel nous apportons des éclairages et commentaires avant de le diffuser via notre blog, par affichage ou par mail pour éclairer notre positionnement ou vous apporter le contexte nécessaire à une meilleure compréhension des thèmes abordés et des décisions prises.

## La FCPE Voltaire : des parents qui soutiennent la réussite de tous les enfants

*Proposer, agir, représenter, informer*

**Mettre l'enfant-élève au centre des préoccupations et représenter les parents à l'école et dans les Commissions municipales**

**La FCPE Voltaire en Conseil d'école, une école pour les élèves et leur réussite :** Notre équipe est présente aux 3 conseils d'école de l'année pour porter vos voix.

**Adapter l'École aux rythmes des enfants à Issy :** A la suite de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. La FCPE est vigilante à la mise en place d'activités périscolaires de qualité et à leurs coûts pour les familles.

**Cantine scolaire : La FCPE en CCRS et Commission des menus**

\* Prix calculé selon les revenus des parents au taux d'effort  
\* Bio sans surcoût \* Circuits courts \* Aliments sans additifs chimiques (retrait des produits industriels des menus et des goûters) \* Table de tri pour prendre conscience du gaspillage \* 2 repas sans viande tous les 2 mois \* Droit pour tous à inscrire son enfant à la cantine \* Gouter plus copieux et de meilleure qualité

La FCPE Voltaire effectue une visite annuelle à la cantine pour remonter vers les parents, et ces commissions, avis et propositions d'améliorations.

**Tenir compte des différences et spécificités des élèves : tout enfant est éducatable et à ce titre, il a toutes les facultés pour progresser et apprendre**

**Défense du RASED.** La FCPE s'est beaucoup investie pour le réseau et a obtenu le maintien d'un poste de maître G à Issy pour l'aide aux enfants rencontrant des difficultés scolaires et d'adaptation à la collectivité.

**Pour la scolarisation et les loisirs des enfants en situation de handicap.** Les parents FCPE sont extrêmement vigilants à la sensibilisation des élèves de l'école au handicap ainsi qu'à leur scolarité en nous mobilisant pour qu'ils aient une AVS dès septembre ou pour qu'un accueil spécifique leur soit fait dans les centres de loisirs.

**Solidarité et citoyenneté dans notre école Voltaire :** Collecte alimentaire pour la Banque alimentaire.

**Vous informer : blog, newsletters, comptes-rendus, publications, affichage**

L'école ne se résume pas à l'Éducation nationale.

Les acteurs sont nombreux et nous faisons le lien pour vous représenter puis vous informer notamment via le blog

[monecolevoltaire.org](http://monecolevoltaire.org)

## Représenter les parents à l'école : pourquoi pas vous ?

Nos actions et nos valeurs vous parlent ? Rejoignez notre équipe en ce début d'année, contactez –nous par mail :

[fcpevoltaire92@gmail.com](mailto:fcpevoltaire92@gmail.com)

et/ou venez nous rencontrer lors de la réunion d'information qui sera organisée courant septembre dans les locaux de la maternelle Marie Marvingt, rue Vaudétard.